

# Conseil d'Administration

Du 29/06 /2022

**Membres du conseil présents :**

Michel Canon, Florence Datcharry-Sirven,  
Laurent Harivel, Claude Isidore, Carole  
Serrurier, Daniel Stévenin.

**Absents excusés :**

Christine Ambros, Etienne Berling, Damien  
Fonters, Sabrina Guézelot, Virginie  
Guibout-Pironneau, Claude Heine, Olivier  
Joulin, Corinne Martorello, Marc Mérat,  
Amélia Vanécloo, Pierre Widmer.

**Invités présents :** Chloé Podvin, Pierre  
Blouvac

**Invités excusés :** Véronique Ruchon,  
Olivier Simon, Peggy Vieuilly.

Le Conseil du 29/06/2022 s'est  
tenu par visioconférence

## Ordre du jour

- 1/ L'Approbation du compte rendu du CA du 19/05/2022
- 2/ Les premiers retours sur la Convention 2022
- 3/ Yoda : le partenariat avec France Processus
- 4/ Questions diverses

# Compte rendu de la réunion du Conseil Afope

---

## 1/ L'approbation du compte rendu de la réunion du Conseil du 19/05/2022

Le compte rendu de la réunion du Conseil du 19 mai est approuvé.

## 2/ Les premiers retours sur la Convention 2022

Claude se félicite des commentaires, des résultats et de la réussite de la Convention 2022. C'est une belle aventure et il nous faut dès maintenant savoir rebondir.

On s'est bien approché de l'objectif qu'on s'était fixé. Après on avait imaginé de capter de nouveaux adhérents ; c'est là où nous n'avons pas constaté beaucoup de visibilité.

Pierre nous a adressé le Bilan de la Convention « Il était une fois la Convention AFOPE 2022 ». N'ayant pu nous joindre, Claude présente rapidement l'analyse de Pierre Blouvac :

- le rappel du programme de la journée,
- l'organisation
- et le timing jusqu'à l'après-midi sur les trois temps :
  - ° Une matinée scientifique
  - ° Un déjeuner sympathique
  - ° Une Marketplace ludique

Pour Daniel il y a un rebond à faire ; c'est toute la communication qu'on a l'intention de partager sur notre site. Le taux de participation a été relativement élevé (58%) et la note d'ensemble a été particulièrement élevée de 9,39/10 → du jamais vu !

Il faut remercier celles et ceux qui ont animé les ateliers ; ils ont obtenu une note égale voire supérieure à l'animation du matin et à celle de BURT WAYNE.

Ces animateurs n'étant pas forcément des professionnels de l'animation c'est donc une appréciation importante. Les objectifs ont été atteints.

Une cinquantaine de participants ont participé à la Convention qui a obtenu une note exceptionnelle en termes d'estimation.

Tous les ateliers ont été bien accueillis ; on a renvoyé une belle image de l'AFOPE.

Pour la prochaine Convention il va falloir faire aussi bien et faire preuve d'imagination ; en trois mots avoir une Convention au rendez-vous inspirante, innovante et beaucoup de convivialité, de l'enthousiasme et de partage.

On ne s'est pas trompé dans les choix qu'on a pu faire ; le lieu a été bien apprécié. Avec le présentiel il y a eu un véritable plaisir à pouvoir se retrouver. Au niveau de l'animation on pense avoir été à peu près à la hauteur.

On a eu un planning un peu dense ; il y avait plus d'ateliers que de choix possibles. Forcément cela a pu faire quelques frustrations.

Quant au déjeuner il a été un peu léger.

Voilà ce que Pierre nous a partagé.

Claude pense que ça serait pas mal qu'on puisse trouver un peu de temps entre nous pour partager ces résultats.

Daniel et Claude pensent que l'objectif c'est :

- quand même d'être sur les réseaux sociaux et en même temps sur le site AFOPE,
- de montrer une envie de se retrouver en présentiel et que l'AFOPE soit toujours là, et sait réunir ses adhérents pour continuer à être une Force de proposition créatrice.

Il faut valoriser l'expérience de cette Convention.

Dans la commande passée à Pierre, Daniel rappelle qu'il avait insisté auprès de lui pour qu'il fasse un retour sur le site de la Convention comme c'est notre objectif d'en faire un sur notre site. Lors de la prochaine réunion Claude demandera à Pierre comment il prévoit de faire un retour sur le site de cette Convention. Il est important qu'on communique sur cette Convention et sur sa réussite.

### 3/ Yoda : le partenariat avec France Processus

Daniel souhaiterait que l'on adopte le projet de contrat qui a été envoyé, étant entendu que par rapport à celui que nous avons discuté au début il a été rajouté un préambule écrit par France Processus pour bien préciser comment on gère le fait que d'un côté il y a une association composée uniquement de consultants (au sein de France Processus) alors que nous sommes une association dont les membres ne sont pas des consultants.

Le préambule dit comment on doit pouvoir s'en accommoder pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. Et pour faire simple on a écrit que la question se pose pour les invitations.

On n'invite pas France Processus comme Association :

- s'il s'agit d'inviter à l'une de nos manifestations on invite des membres de France Processus
- et quand il y a des groupes de travail on accepte de travailler avec eux. Par contre France Processus peut faire venir les gens qu'ils veulent. Réciproquement le problème ne se pose pas dans l'autre sens, ils acceptent tout le monde (les entreprises, ...). En fait c'est plutôt à eux que ça amène des contraintes plutôt qu'à nous ; c'est pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté entre nous et que ça soit un vrai partenariat.

On a voulu que ce contrat montre bien qu'on cherche surtout à dire ce que les uns et les autres ont à gagner. Ce n'est pas un contrat où l'on met un paragraphe sur ce qu'on veut gagner et d'écrire 10 pages de clauses lorsque ça va mal. Dans ce cas simplement il y a une phrase qui dit à la fin « à l'initiative de l'une ou de l'autre s'il y en a une qui veut partir elle le peut ; sa seule obligation c'est de dire pourquoi ».

C'est un partenariat en toute confiance sans aucune arrière-pensée juridique. Il n'y a pas d'échanges d'argent. On conclut un contrat « renouvelable par tacite reconduction ».

Il est ensuite procédé au vote de cette convention.

Personne ne s'opposant à la convention (les 6 membres présents ainsi que les 6 membres ayant donné leur Pouvoir), elle est adoptée.

Daniel remercie les membres du Conseil pour leur confiance et précise que Corinne s'était prononcée à l'avance pour cette perspective après en avoir discuté lors de la Convention 2022 avec Michel Raquin.

### 4/ Questions diverses

On part du principe que l'on remettra à l'ordre du Jour du CA de septembre les sujets qu'on n'a pas pu aborder au cours de ce CA ; c'est-à-dire la préparation des prochains webinaires et celle de l'Assemblée Générale 2022.

#### *La préparation des prochains webinaires*

Daniel rappelle qu'un webinaire sur « Lean et Agilité » est en suspend pour le 20 septembre. Corinne attend une réponse de Peggy de l'AG2R.

Claude trouvant qu'il serait plus intéressant de fixer le prochain CA en début de septembre, il est décidé de le fixer **le 8 septembre** ; ce qui permettra d'aborder la question du prochain webinaire et de faire aussi un point sur les différents chantiers du second semestre.

#### *La préparation de l'Assemblée Générale 2022 qui se déroulera le mardi 8 novembre 2022*

Corinne et Claude souhaitent travailler sur l'évolution des statuts et notamment en termes de proposition pouvoir le mettre à l'Ordre du Jour de l'AG de novembre.

Corinne envisage d'organiser des groupes de Travail avec plusieurs administrateurs pour pouvoir réfléchir sur cette question ainsi que sur d'autres sujets.

*Pour partager le bilan de la Convention avec Pierre* : il est décidé de se revoir le **6 juillet prochain**.

## 5/ Prochain Conseil d'Administration

Le CA se tiendra le 8 septembre 2022.

L'agenda de ce conseil comprendra :

1. L'approbation du compte-rendu du CA du 29 juin 2022
2. La préparation des prochains webinaires dont le présentiel pour septembre
3. Les retours sur la Convention 2022
4. Yoda : le partenariat avec France Processus
5. Les questions diverses

## 6/ Planning des conseils et rencontres pour l'année 2022

**Dates proposées pour les CA de 2022** – Objectif : envoyer les invitations début janvier au plus tard et communiquer le calendrier sur le site

- Jeudi 8 septembre 17h30 Webconférence
- Jeudi 20 octobre 17h30 Webconférence
- Jeudi 17 novembre 17h30 Webconférence
- Jeudi 15 décembre 17h30 Webconférence

**Dates proposées pour les Rencontres 2022** – horaires / webinaires à revoir si le présentiel est possible - Objectif : communiquer le programme à nos adhérents et le mettre sur le site

- Mardi 20 septembre 17h30
- Mardi 18 octobre 17h30
- Mardi 15 novembre 17h30
- Mardi 13 décembre 17h30

**L'Assemblée Générale 2022 se déroulera le mardi 8 novembre à 18h.**

Le Secrétaire  
Michel Canon

/La Présidente  
Claude Isidore